



**Portail Professionnels de Santé  
et Etablissement de Santé**



# GUIDE UTILISATEUR



# La CMIM, toute une histoire

Instituée sous le régime du dahir 1-57-187 du 12 novembre 1963, portant statut de la Mutualité, la Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée, créée en 1977.

C'est une mutuelle à but non lucratif, gérée directement par ses adhérents par le biais d'une représentation paritaire Employeurs/Salariés. Sa gestion technique et logistique en stricte conformité avec les dispositions du dahir lui ont conféré la notoriété d'un organisme social de premier ordre, reconnu par tous ses partenaires.

La CMIM a été créée afin d'offrir aux entreprises du secteur privé une couverture médicale de base. Ouverte aux entreprises de tous les secteurs d'activité, elle est actuellement constituée de trois principaux secteurs : le secteur des banques, celui des pétroliers et un autre regroupant des entreprises dans plusieurs domaines d'activités.

La CMIM offre également à ses adhérents des prestations de prévoyance (invalidité et décès) et de santé (Clinique Dentaire)

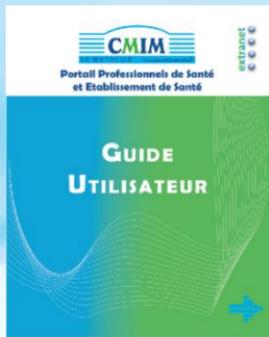
**BIENVENUE**

**dans notre espace  
EXTRANET**



# SOMMAIRE

OBJECTIF DE CE MÉMO-GUIDE.....	6
LES AVANTAGES DU NOUVEAU PORTAIL EXTRANET DE LA CMIM.....	7
REGLEMENT DES FACTURES.....	8
MON COMPTE INTERNET.....	9
GUIDE DE LECTURE DES ACTES.....	10
GUIDE DE NAVIGATION EXTRANET.....	11
MENSIONS LEGALES.....	14



DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT ACTIF,  
LA CAISSE **MUTUALISTE INTERPROFESSIONNELLE**  
**MAROCAINE (CMIM)**  
S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE  
D'AMÉLIORATION CONTINUE  
POUR APPORTER A SON SYSTÈME DE TIERS PAYANT,  
NOUVEAUTÉ, RÉACTIVITÉ ET EFFICACITÉ.



## OBJECTIF DE CE MÉMO-GUIDE

**D**epuis plusieurs mois la CMIM a lancé un projet de modernisation de son système d'information, le projet **INES** (Information **N**ouvelle pour l'**E**fficacité de nos **S**ervices) qui va permettre à nos adhérents, de bénéficier de nombreuses nouveautés.

**C**e mémo guide va vous permettre de découvrir les nouveautés, du portail Extranet de la **CMIM**

## LES AVANTAGES DU NOUVEAU PORTAIL EXTRANET DE LA CMIM

- Accès facile aux informations grâce à l'interface sur internet.
- Possibilité d'émettre des réclamations
- Développement d'une relation avec les prestataires de soins, professionnels de santé basée sur la proximité.
- Visualisation, consultation et traitement des données en temps réel.
- Demande de prise en charge directement via extranet pour les radios, analyses, hospitalisations médicales, chirurgicales et hémodialyses
- Un accès rapide, 24h / 24 et 7jours / 7
- La réalisation simple et rapide des devis
- La consultation et le suivi de l'ensemble de vos factures et relevés
- Un espace documentaire dédié pour télécharger la plupart des documents standards recherchés
- Une Foire Aux Questions répondant aux questions les plus fréquentes

## RÈGLEMENT DES FACTURES

Dorénavant,

la consultation de vos factures  
sont directement accessibles

en temps réel

depuis votre espace

**EXTRANET CMIM.**

## MON COMPTE EXTRANET

L'identifiant et le mot de passe de connexion seront nécessaires lors de la première installation pour :

- Consulter votre profil Extranet
- Modifier votre mot de passe en toute sécurité
- Obtenir votre mot de passe en cas d'oubli



## GUIDE DE LECTURE DES ACTES

CODE FAMILLE	LIBELLÉ
01	Pharmacie
02	Piqures
03	Consultation et Visite
04	Psychiatrie
05	Hospitalisation
06	Maternité
07	Rééducation
08	Hospitalisation à l'étranger
09	Fonds de solidarité
10	Hémodialyse
11	Cardiologie
12	Oncologie
13	Scolarisation
14	Radiologie
15	Optique
16	Actes de spécialité
17	Analyses
18	Appareillage
19	Soins dentaires
20	Prothèses dentaires
21	Orthodontie
00	Prévoyance

# GUIDE DE NAVIGATION DE EXTRANET

<https://ps.cmim.ma>



## ESPACE PROFESSIONNEL DE SANTE



### Bienvenue sur votre Espace Professionnel

Cet espace vous est exclusivement réservé.  
Il a été conçu pour vous permettre de consulter toutes les rubriques de votre espace.

#### Première connexion

Si vous n'avez pas encore de compte pour accéder à votre espace Professionnels de Santé, cliquez sur le bouton ci-dessous et remplissez le formulaire. Un conseiller prendra contact avec vous et vous communiquera vos identifiants.

[Création de compte](#)

Comme il s'agit de votre première connexion, cliquez sur le bouton **création de compte sous première connexion**

#### Vous avez déjà un compte ?

Veuillez-vous identifier pour accéder à votre espace

[Connexion](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

## Création de compte : PS / Etablissement.

<https://ps.cmim.ma> ×

Afin de créer votre compte sur l'espace Professionnels de Santé, veuillez nous fournir les renseignements suivants. Vous recevrez votre identifiant et votre mot de passe par email dans les plus brefs délais.

N° établissement/Code praticien

Nom du correspondant

Adresse mail

2.2.2

Cliquer sur Envoyer

2.2.1

Annuler

Envoyer

1. Entrer le numéro Etablissement ou le Code praticien
2. Saisir le nom du correspondant
3. Entrer l'adresse mail qui sera la référence pour toute correspondance

<https://ps.cmim.ma>



الصندوق التعاوني المهني المغربي  
Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine



Bonjour,

Suite à votre demande, vous trouverez ci-dessous vos identifiants de connexion (code : 00000411) :

- Identifiant : ET 741
- Mot de passe : 78gh6wz

Nous vous souhaitons une bonne navigation sur votre espace professionnel sécurisé

## MENTIONS LEGALES

### **IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :**

Les Parties sont convenues des clauses contractuelles suivantes afin d'offrir des garanties adéquates concernant la protection de la vie privée des libertés et droits fondamentaux des personnes lors de l'accès ou de l'utilisation par le Prestataire des données à caractère personnel, eu égard les obligations de sécurité et de confidentialité imposées au Responsable de traitement, incombant également au Prestataire, en application des articles 23 et suivants de la loi N° 09-08 promulguée par le Dahir N° 1-09-15 du 22 Safar 1430.

### **CECI AYANT ETE EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :**

Le Responsable de traitement conserve la propriété pleine et entière des informations mises à disposition ou accessibles au Prestataire. En aucun cas le présent contrat n'emporte transfert du droit d'utiliser, de publier ou de reproduire, au profit du Prestataire les informations qui lui auront été communiquées par le Responsable de traitement.

Le Prestataire et son personnel s'engagent à considérer comme « confidentielles », et entrant dans le champ d'application du secret professionnel auquel ils seront tenus, les informations de toute nature, écrites ou orales, qu'ils seraient amenés à connaître durant l'exécution du contrat. L'obligation de confidentialité du Prestataire continuera après expiration des présentes, aussi longtemps que lesdites informations n'auront pas été rendues publiques par le Responsable de traitement.

L'obligation de confidentialité continuera après expiration des présentes, dans les termes prévus par la loi pénale. Les dispositions de l'alinéa ci-dessus n'exemptent pas de l'obligation de fournir des Informations, conformément aux dispositions légales applicables aux fichiers en cause ou conformément à la législation de droit commun.

Les données personnelles ne peuvent faire l'objet d'une opération de traitement de la part d'un sous-traitant, d'une personne agissant sous l'autorité du Responsable de traitement ou de celle du Prestataire, que sur instruction du Responsable de traitement. Le Prestataire informe le Responsable de traitement, dans les plus brefs délais, de l'impossibilité de se conformer aux instructions données. Auquel cas, le Responsable de traitement se réserve le droit de résilier le contrat.

Le Prestataire apporte des garanties suffisantes au regard des mesures de sécurité technique et d'organisation, relatives aux traitements à effectuer pour le compte du Responsable de traitement. Il s'engage à mettre en œuvre et à maintenir dans un niveau de fonctionnement optimum, les outils ou formes organisationnels permettant d'offrir les garanties en matière de secret, de sécurité et de confidentialité pour protéger les données à caractère personnel contre une destruction fortuite ou illicite, une perte fortuite, une altération, une divulgation ou un accès non autorisé, notamment en cas de transmission des données par réseau, et contre toute autre forme illicite de traitement, en assurant un niveau de sécurité adapté à la nature des données à protéger, eu égard au niveau technologique et le coût de mise en œuvre.

Le Prestataire s'engage à traiter rapidement et comme il se doit toute demande d'informations du Responsable de traitement, permettant de garantir le respect et l'effectivité des obligations de sécurité et de confidentialité résultant du contrat. Il s'oblige à ce que ces informations soient mises à jour régulièrement ou sur demande du Responsable de traitement. Le cas échéant, le Prestataire permet la réalisation d'audit par le Responsable de traitement ou un organe de contrôle composé de membres indépendants, possédant les qualifications professionnelles requises, soumis à une obligation de secret et choisis par le Responsable de Traitement, sous réserve qu'ils ne soient pas des concurrents directs du Prestataire. Il s'engage à coopérer de bonne foi et sans réserve dès lors qu'il sera avisé d'une éventuelle vérification.

## **Le Prestataire accepte et impose à son personnel ce qui suit :**

- a) Ne pas utiliser les informations, par quelque moyen ou finalité que ce soit, pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers, à des fins professionnelles,
- b) Ne pas prendre copie de ces informations ni les stocker, qu'elles qu'en soient la forme et pour une autre finalité que l'exécution du présent contrat ;
- c) Mettre en œuvre les mesures techniques et d'organisation liées à la sécurité et la confidentialité avant de traiter les données à caractère personnel du Responsable de traitement ;
- d) Ne pas transférer ou utiliser les données personnelles hors du territoire marocain, sans autorisation préalable et écrite du Responsable de traitement, et sous réserve que le pays destinataire présente un niveau de protection adéquat ou suffisant, conformément à l'article 43 de la loi N° 09-08 promulguée par le Dahir N° 1-09-15 du 22 Safar 1430 ;

## **a) Communiquer sans retard au Responsable de traitement :**

- Toute demande contraignante de divulgation des données à caractère personnel ;
- Toute demande reçue directement des personnes concernées sans répondre à cette demande, à moins que le Prestataire ait été expressément autorisé à le faire ;
- Tout accès fortuit ou non autorisée, faille de sécurité dont le Prestataire aurait connaissance au cours de l'exécution du contrat.

Le contrat ne pourra faire l'objet d'aucune modification, cession, apport ou transfert, sous quelque forme que ce soit, notamment au profit d'un sous-traitant ultérieur, sauf à ce que ce dernier agisse sous la responsabilité et le contrôle du Prestataire, dans le cadre d'un contrat soumis à la validation préalable du Responsable de traitement et permettant d'assurer le respect des obligations souscrites par le Prestataire.

## **Le Prestataire reconnaît qu'en cas de non-respect des obligations susvisées :**

- Sa responsabilité est susceptible d'être engagée sur la base des articles 58 et 61 de la loi N° 09-08 promulguée par le Dahir N° 1-09-15 du 22 Safar 1430 ;
- Il sera tenu responsable envers le Responsable de traitement des conséquences dommageables causées par ce manquement, ainsi qu'au versement de réparations pour le préjudice subi ;
- Que le Responsable de traitement pourra prononcer la résiliation immédiate du contrat, sans indemnité à son égard.

Le Client déclare être en conformité avec les dispositions de la loi N° 09-08 promulguée par le Dahir N° 1-09-15 du 22 Safar 1430, sans que cela dispense le Prestataire de ses propres obligations. La responsabilité du Client ne saurait être engagée du fait du non-respect par le Prestataire de ses obligations ou déclaration incomplète auprès de la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) pour ses propres traitements.

Les Parties conviennent, dès l'achèvement du contrat ou la réalisation de la finalité du traitement, que le Prestataire procède à la restitution au Responsable de traitement, et à la convenance de celui-ci, de l'ensemble des informations qui lui auraient été transmises ou dont il aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution du présent contrat, ainsi que de leurs copies éventuelles, soit à leur destruction ou leur anonymisation tout en apportant la preuve de celle-ci au Responsable de traitement, à moins que qu'une disposition légale ou réglementaire ne lui empêche de restituer, détruire ou anonymiser la totalité ou une partie de ces données à caractère personnel traitées. Dans ce cas, le Prestataire s'oblige à ne plus traiter activement ces informations, il en garantit la sécurité et la confidentialité sous sa propre responsabilité.



### **Protection et sécurité des données**

Il vous est demandé de changer  
le mot de passe dès la première connexion,  
et de le garder confidentiel  
pour des mesures de sécurité,  
la CMIM, n'étant pas responsable  
de toute négligence de votre part



## CMIM est à votre service

Email : [extranet.info@cmim.ma](mailto:extranet.info@cmim.ma)

Tél. : 05 22 43 99 95

**Ligne direct pour tous les problèmes  
Techniques de l'EXTRANET**

Email : [pec@cmim.ma](mailto:pec@cmim.ma)

**contact pour tous  
les problèmes de Prise En Charge**

